Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 064-266402650-20260627-2026_10-DE

N° 2026 – 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'ITXASSOU
GIZARTE EKINTZAKO UDAL ZENTROKO ADMINISTRAZIO KONTSEILUKO DELIBEROEN LABURPENA

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept juin à dix heures, le Conseil d'Administration du CCAS d'Itxassou légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **Mizel HIRIBARREN, Président.**
2026ko ekainaren 27an, Itsasuko GEUZko Kontseilua bildu da HIRIBARREN Mizel lehendakaritzapean.

Administrateurs	
- en exercice :	13
- présents :	11
Pouvoir(s) :	02
Suffrages exprimés :	13
Abstention :	0

Présents / *Hor zirenak* : M.Mmes HIRIBARREN Mizel (Président), AGUERRE Marie-France, AGUIRRE OLHAGARAY Anaiz, CAUSSADE Emmanuelle, DESMARTIS Emmanuelle, ELISSALDE Marie-José, ETCHEMENDY Maialen, EYHERABIDE Arantxa, HARISPOUROU DUPUY Yolande, *jaun andereak*

Absentes excusées / *Barkatuak* : LARRONDE Isabelle, UTHURRALT Amaia

Pouvoirs / *Ahalordeak* : LARRONDE à CAUSSADE, UTURRALT à ETCHEMENDY

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme CAUSSADE Emmanuelle *anderea*.

OBJET : Actualisation des tarifs des activités de loisirs du CCAS
GAIA : GEHZko aisialdi jardueren prezioen eguneratzea

Le Président indique que la tarification actuelle des activités de loisirs du CCAS a été entérinée par délibération n°2022-09 du 09 juin 2022 avec des prix fixés à la journée et à la demi-journée (avec ou sans hébergement).

Il ajoute que cette tarification manque parfois de cohérence car certaines activités à la journée sont moins coûteuses à organiser que des activités en demi-journée, tandis que les familles se voient appliquer un tarif plus élevé.

Il est proposé de réviser cette tarification afin que les prix soient établis sur la base d'un pourcentage du coût de l'activité facturé par le prestataire, tout en conservant un tarif appliqué à une fratrie. Il est également proposé d'abandonner, pour l'heure, la tarification des activités avec hébergement.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, après en avoir débattu et délibéré,

- Considérant la délibération n°2022-09 du 09 juin 2022 déterminant les tarifs familles des activités de loisirs ;
- **DÉCIDE** de fixer la nouvelle tarification des activités de loisirs du CCAS d'Itxassou comme suit :

Activités de loisirs sans hébergement	Tarif participant domicilié à Itxassou	Tarif participant non domicilié à Itxassou
Inscription individuelle	30% du coût TTC du prestataire	50% du coût TTC du prestataire
Fratrie	20% du coût TTC du prestataire pour chaque participant (pour le même jour et la même activité)	50% du coût TTC du prestataire pour chaque participant

- **INDIQUE** que le CCAS supportera financièrement le reste à charge (prestation, encadrement, animation, transport le cas échéant à partir du lieu de rendez-vous fixé) ;
- **INDIQUE** que le paiement intervient lors du dépôt du dossier d'inscription auprès du CCAS (en mairie) et que les recettes seront inscrites au budget principal du CCAS ;

Approuvé à l'unanimité des votants.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an et heure ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président, Lehendakaria,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE D'ITXASSOU ITSASUKO HERRIKO ETXEA
64